

Date: 20040903

Dossier: 166-2-31155

Référence: 2004 CRTFP 128



Loi sur les relations de travail
dans la fonction publique

Devant la Commission des relations
de travail dans la fonction publique

ENTRE

JOANNE RICE

fonctionnaire s'estimant lésée

et

CONSEIL DU TRÉSOR
(Ministère de la Défense nationale)

employeur

DÉCISION D'ARBITRAGE ACCÉLÉRÉ

Devant : Guy Giguère, président suppléant

**Pour la fonctionnaire
s'estimant lésée :**

Cécile La Bissonnière, Alliance de la Fonction publique du
Canada

Pour l'employeur : Kelli Traverse-Butler

Note : Les parties ont convenu de traiter le grief selon une méthode d'arbitrage accéléré. Cette décision finale et exécutoire ne peut constituer un précédent ni être renvoyée pour contrôle judiciaire à la Cour fédérale.

Affaire entendue à Ottawa (Ontario),
le 27 août 2004.



